

Ce bulletin du "Cercle Royal Apicole de Nivelles", ASBL, est dans la continuité de celui créé en 1970 par le "Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs" fondé en 1924. Il est distribué gratuitement aux membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture. Son but est d'informer les membres qui ne participent pas aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.



**Cercle
Royal
Apicole
de
Nivelles**

Mais aussi de faire connaître auprès du public notre section et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la revue « Apiculture en Wallonie ».

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, la dernière abeille infestée, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas »

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)

Guy Van Ael – Président

2, Allée des Sources à 1400 Monstreux 0486 / 82 02 34
benedicte.tintinger@hotmail.com

Anne Lhôte – Responsable du rucher didactique à Baulers

Rue de Dinant, 33 à 1400 Baulers 0498 / 70 21 98
mariepoppinsdebaulers@gmail.com

Philippe Mahy – Responsable du rucher tampon

Rue Barbette, 13 à 1404 Bornival 0477 / 46 32 17
barbette13@yahoo.fr

Guy Fastenakels – Membre du CA

Rue du Petit Paradis, 7 à 1460 Virginal 0477/ 62 63 25
cathguyfaste@gmail.com

Le Cercle royal apicole de Nivelles poursuit ses activités et participe de plus en plus souvent à des actions de promotion de l'abeille et de l'apiculture. Le comité commence à se sentir à l'étroit pour assumer toutes ces « missions ». Pourquoi ne vous joindriez-vous pas au groupe des administrateurs ? Le Cercle a réellement besoin de bras.

Paul Wadeux – Secrétaire

81, Route des Xhawirs à 4652 Herve-Xhendelesse 0496 / 55 24 98
paul.wadeux@gmail.com

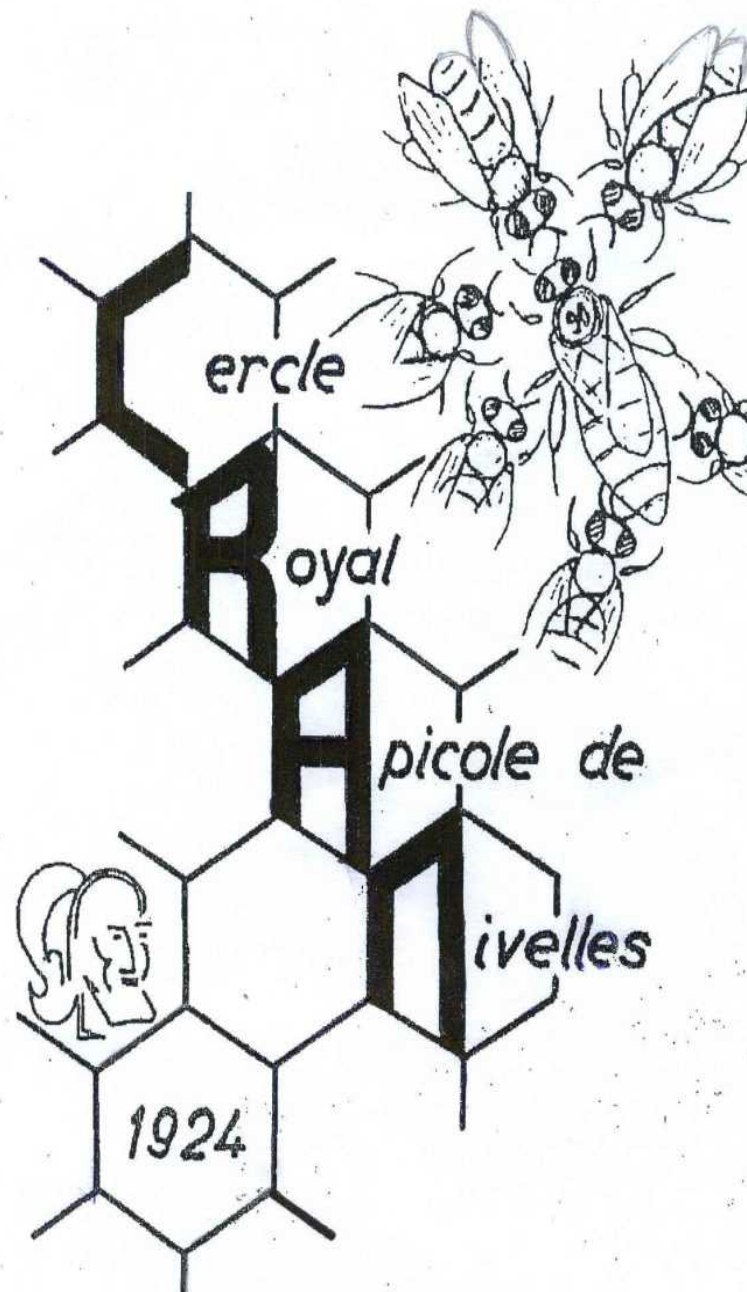
Jean-François Charlier – Rédacteur, Trésorier & Moniteur-club

Avenue du Centenaire, 12 à Nivelles 0494 / 98 02 96
jfcharlier59@gmail.com

Cotisations à verser au N° BE59 0018 0719 0226

Membres de soutien : 15 € (revue du Cercle)

Membres apiculteurs : 30 € (comprenant l'abonnement à la revue « Apiculture en Wallonie », à la revue du Cercle et l'assurance responsabilité civile pour le rucher).



"apiculturenivelles"

N°81 JUILLET 2020

De nouveau un deuil parmi nos amis...



Philippe Mahy, membre du CA et responsable de notre rucher-tampon a perdu son papa ce samedi dernier. Son père était très âgé, mais il n'empêche et n'atténue en rien la douleur ressentie lors de la perte d'un

proche.

Nous présentons nos sincères condoléances à Philippe, sa maman et à toute sa grande famille et leur souhaitons beaucoup de courage en cette période difficile.

L'agenda

Toutes les activités sont annulées ou reportées chez nos amis apiculteurs

SRAWÉ Société royale d'Apiculture de Wavre et Environs (avec le soutien de la Ville de Wavre) chez Michel Fraiteur, rue de Basse-Biez, 32 Grez-Doiceau (tél 0477/56 46 43)

« Observons les abeilles pour être encore plus en phase avec leur biologie. »
Au travers de quelques exemples, Pierre-Pol nous montrera combien il est important de prendre du recul vis-à-vis de certitudes et d'oser prospecter la voie du changement. But : montrer combien l'observation est et reste essentielle pour comprendre les abeilles. Une douzaine de courtes séquences vidéo, de max 1 min, et quelques photos, servent de supports pour aborder divers thèmes d'actualité apicole et entraîner des échanges avec le public.
Vendredi 16 octobre 2020, à 20H à la Maison de Quartier de la Butte de Biez, rue du Beau Site, 32 à Grez-Doiceau (parking sur la place de Biez)

« Situation du frelon asiatique & avancées de la recherche » par Louis Hautier du CRA-W

SRABE Société royale d'Apiculture de Bruxelles & Environs «Bruxelles m'abeilles»

Portes ouvertes « Jardin d'abeilles » à Jette plusieurs fois dans la saison

Infos : balades@api-bxl.be

Conférences et cours de l'Abeille du Hain abeilleduhain@live.be

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine

Contact: Agnès Beulens 02/366.03.30 Marcel Debecker 0486/733 895

Musée du Miel et de l'Abeille (Royale Amicale Sylvain Thibaut)

Rue Fontaine Pépin, N°12 à 6540 LOBBES Infos: 0499/29.08.41

abeillenatureasbl@gmail.com

<http://abeilleetnature.be>

Conférences les derniers dimanches du mois sauf si week-end festif, date est alors déplacée.

Le « Musée du Miel » sera ouvert les samedis et dimanches durant les vacances scolaires.

Rebecq-Engnien <http://www.apiculture-rebecq-engnien.be/>

0479/65 95 94

Suivez en temps réel l'invasion du frelon asiatique en Wallonie et aidez-nous à détecter les nids ! Une carte dynamique des signalements est maintenant disponible :

<http://butine.info/distribution-du-frelon-asiatique-en-wallonie/2018-08-16-avis-aux-habitants-du-quartier/> Une fois le nid détecté, prévenez :

Michel De Proft 0476/ 760 532 m.deproft@cra.wallonie.be, Louis Hautier 0473/849 725 l.hautier@cra.wallonie.be le CRA-W neutralisera gratuitement le nid.

Svp signaler les nids au plus vite : "Amoureux de la nature ou simples promeneurs, jeunes et moins jeunes, spécialistes ou néophytes, tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice en signalant rapidement les individus ou nids de frelons" via le site <https://vespawatch.be> soulignent, entre autres, dans un communiqué conjoint l'Université de Gand et l'Institut flamand de recherche pour la nature et les forêts.

<https://youtu.be/s5cQYa2mcAw> (transmis par Alain Lutte)

Les Nations Unies ont désigné le 20 mai Journée mondiale des abeilles (ou "Beeday" pour les familiers de la langue de Shakespeare). Le 20 mai coïncide avec l'anniversaire d'Anton Janša, l'apiculteur slovène reconnu aujourd'hui comme étant le père de l'apiculture moderne. Il a en son temps rendu hommage à l'abeille pour sa capacité à travailler dur tout en n'ayant besoin que de peu d'attention... mais les temps ont bien changé et l'abeille vit aujourd'hui des jours difficiles avec une mortalité en croissance préoccupante d'année en année.

Le déclin des abeilles

Il existe de multiples raisons à la disparition des abeilles : dérèglement climatique, virus et agents pathogènes, acariens (*varroa destructor*), parasites (*nosema ceranae*), disparition des habitats naturels liée aux monocultures et, bien évidemment, **l'abus de traitements par produit phytosanitaires.**

Un rapport récent (2019) de GreenPeace permet de se faire une idée plus complète sur la question. [Télécharger le document.](#)

Indispensables abeilles...

Elles jouent bien entendu un rôle clé en tant que pollinisatrices, et les menaces auxquelles elles sont confrontées les empêchent de jouer correctement ce rôle et mettent en péril notre biodiversité.

La vie du Cercle

Site Web du Cercle apiculturenivelles.be

Projets et activités du Cercle apicole de Nivelles Contact: Paul Wadeux 0496/55.24.98

**Cycle de conférences les vendredis soir 20h00 au «Foyer des Récollets»
Rue de Charleroi (derrière l'Église des Saints Jean et Nicolas) à Nivelles**

Programation du cycle de conférences 2020-2021

« Interactions entre les champignons et l'abeille mellifère » par **Myriam Lefebvre de l'ASBL MycoBees** le vendredi 11/09/2020 à 19h30.

Plusieurs scientifiques ont remarqué que les abeilles se rendaient souvent sur les mycéliums de divers champignons. Est-ce à dire qu'elles se servent de ces champignons comme d'une trousse de secours pour étoffer leur immunité. Nous leverons un coin du voile sur ces possibilités étonnantes.

MycoBees Project <https://www.mycoBees.be/>

Lien entre les champignons et les abeilles qui apparemment s'en serviraient pour se soigner. Intéressé à participer à cette étude ? www.mycoBees.be

Le 30 octobre, nous inviterons monsieur **Jean-Marie Lavend'homme** à expliquer l'aventure des recherches de souches d'abeilles VHS et les succès escomptés de **l'ASBL AristaBee**.

2021, nous avons programmé « **Le pollen, une source de stress pour nos abeilles ?** » par **le Dr Louis Hautier de l'Université de Gembloux et du CRA-W** avec les Résultats des études sur l'impact des pesticides sur les pollens du **Projet PoIBEES**.

Et « **Méthode de division accessible à tout le monde** » qui sera présentée le vendredi 26 mars par **Michel Hanuise**, membre de Mellifica, professeur à l'École d'apiculture de Mons et membre du jury UFAWB pour l'accession au brevet de conférencier apicole.

Libre accès aux revues « Abeilles & Fleurs » d'avril et mai 2020 de l'UNAF

Compte tenu de la situation actuelle qui réduit l'activité de l'UNAF, les revues de avril et mai 2020 sont exceptionnellement téléchargeables sur le site de l'UNAF. Profitez-en pour la faire découvrir à vos amis

Sites et liens importants : UFAWB <http://www.apiculture-wallonie.be/>

Nouvelle adresse de contact pour la rédaction de la nouvelle revue apicole en Wallonie : apiculture.en.wallonie@gmail.com rédaction Benoit Urbain +32 477 206806

CARI info@cari.be 010/473416 <http://www.cari.be/> <http://butine.info/>

Autres sites importants: <http://www.favv-afsca/apiculture/santeanimale/>
<http://www.apiculture-wallonie.be> beewallonie.be

[C'est pas sorcier -Le déclin des Abeilles](#) (transmis par Patrick Vink)

Le petit mot du Rédacteur :

Il semblerait que la récolte de printemps a été assez volumineuse aux quatre coins de notre province, et plus loin. C'est tout le mal qu'on pouvait vous souhaiter cette année. En espérant que l'été (bienvenue la pluie de juin qui a pu abreuver les tilleuls et châtaigniers) soit aussi prolifique.

J'avais déjà signalé que récolter n'est pas ma préférence apicole. Je n'aime pas trop démonter tout ce que les colonies ont bâti, et j'ai tendance à toujours laisser beaucoup de non operculé dans les hausses. J'ai dû me raviser ce printemps car le miel était sec, avec peu d'humidité malgré la non-operculation des cellules. Voici une fois de plus le rappel de l'utilisation ô combien nécessaire d'un **réfractomètre**, même si c'est en principe pour se garder de l'humidité. Donc une fois récolté, ce fut un peu « galère » pour extraire certains cadres remplis d'un miel « collant » qui ne se libérait pas facilement des alvéoles.

Mais après ces sentiments mitigés et ces déboires, je me consolerais néanmoins par la gourmandise et les compliments de mes amis et connaissances.

Au rucher tampon : 4 colonies ont été livrées aux demandeurs. 4 autres divisions sont en cours avec la 1ère qui est prévue pour renforcer le rucher tampon lui-même (une des 6 ruches est vide depuis la fin de l'hiver). 2 seront pour le rucher didactique de Baulers qui est déforcé et les 2 dernières seront à pourvoir pour nos membres.



Parmi les autres petites choses qui interfèrent ou renforcent l'activité dans la vie du Cercle apicole, notons que nous avons dû partager notre local du **garage de la Cure** de Baulers avec la paroisse en la personne de monsieur Romano Pomponio qui doit y entreposer des décors de théâtre. Ce fut réglé rapidement puisque nous gardons un demi local et que monsieur Pomponio a réparé la porte d'une remise attenante. Finalement nous aurons plus d'espace.

David et moi avons déjà remis le plus gros du matériel.

Autre petit souci, la salle du **Foyer des Récollets** ne sera plus disponible à partir du 1^{er} décembre pour y implanter ??? une « Maison des Jeunes ». Comme nous prenons doucement nos marques dans le local, la nouvelle tombait assez mal je l'avoue. Mais fin 2020 est acquis et il ne sera pas interdit non plus de prendre contact avec le futur responsable. Nous n'occupons en effet ces locaux que 4, 5 ou 6 fois par an. Wait & see.

Et encore un autre souci en perspective : vous aviez su que j'avais repéré un **frelon asiatique** près de la Chaussée de Braine-le-Comte, information fiable à 99%. Cette fois, j'en ai vu un autre aux environs du rucher tampon. Je vais remettre les portes des ruches plus tôt que d'habitude, mais ça ne suffira sans doute pas... S'il vous plaît, informez vos familles, amis ou connaissances de signaler s'ils en repèrent et surtout si ils voient des nids. Merci d'ailleurs à Élise Glaude du service environnement qui a relayé l'information sur le site de la ville et dans la revue « Gens d Nivelles ».

En cette période où nous espérons un déconfinement prolongé, je vous souhaite à toutes et tous une belle période estivale, avec mon souhait personnel que vous ne souffriez pas trop de soleil ou de chaleur.

Très cordialement, Jean-François



**L'andrène
deux-
cellules, une
nouvelle
espèce
d'abeille
découverte
en Wallonie**

Une nouvelle
espèce
d'abeille,
l'andrène deux-
cellules, vient

d'être découverte dans la province de Namur. Elle profite probablement du réchauffement climatique et nous pousse à réfléchir à notre gestion de la nature, indique Natagora dans un communiqué. L'ASBL, qui invite à soutenir les projets de recherche et d'action, plaide notamment pour une meilleure gestion des zones fleuries afin de protéger les insectes qui jouent un rôle crucial au sein de nos écosystèmes. Deux individus de cette andrène (*Andrena lagopus*), une famille d'abeilles sauvages dont les espèces nichent exclusivement dans le sol, ont été observés presque simultanément ces derniers jours. Un mâle a tout d'abord été capturé à Halinne le 27 avril par un naturaliste néerlandophone de Natuurpunt et une femelle a été observée le 7 mai à Sauvenière par un spécialiste de l'UMons. «C'était une très grande surprise pour moi de trouver cette espèce en Belgique. Je ne pensais pas qu'elle se trouverait déjà autant au nord. Bien qu'elle soit spécialisée dans les fleurs de la famille de la moutarde, c'est une espèce plus méridionale très commune car ces fleurs-là ne sont pas rares. Sa présence ici ne peut donc s'expliquer que par le réchauffement global», affirme le taxonomiste Thomas James Wood, spécialiste des abeilles sauvages de l'UMons, qui a découvert la femelle.

Selon Natagora, ces découvertes montrent l'importance du soutien des activités de prospection conjointement entamées par Natagora, Natuurpunt et l'UMons dans le projet «SAPOLL - Sauvons nos pollinisateurs», qui vient de prendre fin. «Il est essentiel de mieux connaître les espèces et leur répartition dans notre région afin de mieux pouvoir protéger ces insectes qui jouent un rôle majeur dans nos écosystèmes et sur qui pèsent de nombreuses menaces telles que les pesticides mais aussi une gestion peu raisonnée des zones fleuries». Dans les zones urbanisées et les zones d'agriculture intensives, les bords de route sont souvent les seuls endroits où il reste des fleurs sauvages. Or, elles constituent une ressource alimentaire essentielle pour les abeilles sauvages et pour leur progéniture. Elles installent en effet souvent leurs nids à proximité immédiate de ces ressources florales pour minimiser les trajets. La disparition brutale des zones fleuries entraîne presque systématiquement l'abandon des nids.

« Le Sillon Belge » jeudi 21 mai 2020 »

A partir du 21 avril 2021 la réglementation européenne (Règlement EU 2016/429) ne reprendra plus la Loque Européenne comme maladie à déclaration obligatoire. Concrètement, si le secteur apicole souhaite maintenir la loque européenne comme maladie à déclaration obligatoire après cette date, il doit l'exprimer auprès du SPF sécurité de la chaîne alimentaire et environnement.

Donc si nous pouvons prendre une décision à ce sujet, soit ne rien faire et cette maladie n'est plus à déclaration obligatoire, soit demander le maintien!

De toute façon, il faudra une bonne information des apiculteurs pour éviter les "pandémies" et des indications de traitements

A publier dans les revues

Bien apicalement

Eliane Keppens (Présidente de la FAB)

02/395 66 97 0479/65 95 94 eliane.keppens26@gmail.com

Les floraisons se sont enchaînées à vive allure durant le printemps. Certains apiculteurs ont manqué de hausses et en sont à leur deuxième extraction. Le premier miel extrait était très sec mais pas spécialement le second. L'avance de la végétation se poursuit avec une miellée d'été très précoce qui chevauche pratiquement celle de printemps et cela dans un contexte climatique très sec. Dans certaines régions, la miellée d'été sera terminée avant la fin du printemps. De plus, on parle déjà de sécheresse en cette fin du mois de mai. Il faudra être vigilant : nous risquons d'être confronté à l'arrêt des miellées importantes dès la mi-juin avec plus de trois semaines d'avance. Il faudra surveiller les colonies pour leur éviter la famine. Si les conditions de sécheresse se poursuivent, on pourrait très bien connaître un estivage en Belgique cette année : le manque d'apport de pollen associé à la chaleur fait que la reine arrête sa ponte et que la colonie se trouve en réduction de couvain et même parfois sans au milieu de l'été, situation assez comparable à l'hivernage. Si l'on peut en tirer parti pour le traitement d'été, il faut être prudent en ce qui concerne les réserves, les pillages, les ressources en eau...

Butine Info N°55

**En cas d'accident, Veuillez avertir au plus vite le secrétariat du
Brabant Wallon: **Finella Nocera** La Copenne, N° 1 à 1460 ITTRE
GSM : 0476 / 27 72 46 Mail : lacopenne@skynet.be**

Plus de 50 millions d'abeilles meurent : la Croatie déclare l'état de catastrophe naturelle

Plus de 50 millions d'abeilles sont mortes dans le comitat de Međimurje, au nord de la Croatie. L'enquête est actuellement en cours pour déterminer les causes de leur mort, bien que la piste des pesticides soit privilégiée. L'état de catastrophe naturelle a été déclaré dans la zone touchée.

UN VÉRITABLE « TAPIS » D'ABEILLES MORTES

Le comitat de Međimurje a déclaré, lundi 15 juin 2020, l'état de catastrophe naturelle dans la partie nord de cette région après la découverte, lundi 9 juin 2020, d'un véritable « tapis » d'abeilles mortes. 1 150 ruches ont été endommagées, explique le quotidien croate 24 Sata. C'est au total plus de 50 millions d'abeilles qui ont été tuées, soit 600 ruches totalement anéanties.

Le préfet du comté, Matija Posavec, attend actuellement le résultat des analyses effectuées sur les abeilles, le miel et les échantillons de terrain collectés par les inspecteurs vétérinaires, en coopération avec le centre d'examen, de recherche et d'expertise médico-légale Ivan Vučetić de Zagreb. Des travaux vont également être menés pour tenter d'identifier un impact éventuel sur la santé humaine.

— Perutskyi Petro

L'HYPOTHÈSE DES PESTICIDES PRIVILÉGIÉE

Plusieurs hypothèses ont été envisagées dans la presse croate, comme le rapporte Econostrum : une maladie spécifique aux abeilles, les conséquences du traitement par pulvérisation d'insecticides ou d'herbicides dans des champs de colza et de pommes de terre proches, alors que les abeilles se trouvaient en vol, le stress causé par le changement climatique, ou encore la pollution de la rivière Save par des antibiotiques.

Néanmoins, l'hypothèse des pesticides semble privilégiée. La situation est incompréhensible pour les apiculteurs car s'il s'agissait bien d'insecticides, le scénario aurait été facilement évitable : "Au cours de la journée, il suffit de demander aux apiculteurs de fermer les ruches si quelque chose de nuisible est en cours de préparation", explique Željko Trupković, président de l'Association des apiculteurs du comitat de Međimurje, à Jutarnji list.

De son côté, le comté de Međimurje a déclaré, dans un communiqué sur son site, fournir « un soutien maximal aux apiculteurs afin de réparer les dégâts le plus rapidement possible et protéger les abeilles restantes », en les rémunérant notamment de 200 € par ruche endommagée.

Il y a quelques temps déjà, **un jeune artiste peintre, photographe, sculpteur Sébastien Bonin** m'avait contacté pour obtenir quelques vieux cadres encirés... **Voici sa vision**



Malgré une victoire juridique du secteur phyto, la ministre Tellier veut poursuivre sa lutte contre les pesticides.

«Je préfère prendre un risque juridique plutôt qu'un risque pour la santé et l'environnement. Je continuerai donc à orienter ma politique en ce sens.» Hier, en séance du parlement wallon, la ministre de l'Environnement Céline Tellier (Écolo) a annoncé la couleur aux entreprises phytopharmaceutiques qui, deux jours plus tôt, se félicitaient d'avoir fait casser par le Conseil d'État un arrêté du gouvernement wallon interdisant l'usage des néonicotinoïdes (voir cadrée).

Si le gouvernement wallon avait interdit l'usage de ces substances nocives pour les insectes pollinisateurs et en particulier les abeilles, c'est parce que les Régions ne sont compétentes que sur cet aspect. Pour le coup, la Wallonie avait fait jouer le principe de précaution pour prendre sa décision. Le but étant clairement d'éviter que ce genre de produits ne soit encore utilisé par les particuliers sans phytolice.

Pour ce qui concerne la commercialisation et la détention de ces produits, c'est le Fédéral qui est à la barre. Et, suite à une décision de l'Europe interdisant trois néonicotinoïdes jugés dangereux pour les abeilles, il avait d'ailleurs de son côté accordé une dérogation aux betteraviers.

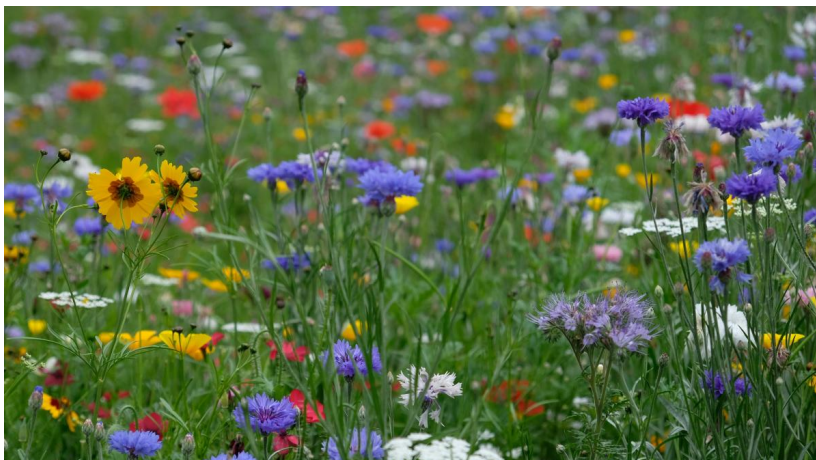
Mais le ministre fédéral de l'Agriculture Denis Ducarme (MR) s'est engagé à ne pas prolonger ces dérogations au-delà de 2021.

C'est donc de ce côté que la ministre Tellier va se tourner pour que cet engagement soit tenu. Si c'est bien le cas, la victoire du secteur phytopharmaceutique n'aurait des effets que les six prochains mois.

La politique agricole de l'UE n'enraie pas le déclin de la biodiversité

Législation | Publié le 8/06/2020 à 14:36

Les mesures de «verdissement» de la Politique agricole commune (PAC) n'ont pas permis d'enrayer le déclin de la biodiversité, estime la Cour des comptes européenne dans un rapport cinglant.



Les contraintes environnementales imposées via les aides directes de la PAC sont particulièrement inefficaces, notent les auteurs de l'étude. Ils pointent du doigt des exigences qui ne s'imposent pas à tous les agriculteurs et des amendes peu élevées. «Le verdissement a du potentiel mais la Commission et les Etats membres ont favorisé les instruments ayant le plus faible impact» sur cet objectif, a souligné Viorel Stefan, le responsable du rapport, lors d'un point presse. Ainsi le choix de la diversification plutôt que de la rotation des cultures, des cultures dérobées (une culture intermédiaire entre deux principales) ou de cultures fixant l'azote, critique la Cour. Les auditeurs notent qu'aucun indicateur n'ayant été décidé, «il s'avère difficile de mesurer les progrès accomplis et la performance des actions financées par l'UE». Ils jugent également que la Commission a «surestimé la contribution de certaines mesures» en faveur de la biodiversité.

Cet échec de la PAC avait déjà été reconnu par la Commission sur la période du budget 2013-2020. Elle a entrepris d'y remédier dans sa proposition pour la PAC post-2020, présentée il y a deux ans et toujours en négociation au niveau des Etats membres et du Parlement européen. Selon le projet de la Commission, la nouvelle PAC prévoit une conditionnalité renforcée des aides

directes aux agriculteurs à des critères environnementaux, ainsi que des «programmes écologiques» sur la base du volontariat. La Commission vient également de présenter une nouvelle «Stratégie pour la biodiversité» à l'horizon 2030, dont «certains points répondent aux problèmes que nous avons soulevés», a noté M. Stefan.

Pour autant, la réduction annoncée du budget de la PAC inquiète les organisations agricoles qui, comme la Fugea en Belgique, plaident pour une transition vers une agriculture durable et rémunératrice. Le syndicat lit dans les propositions de la Commission pour 2021-2027 une diminution d'environ 10% (en euros constants et à 27 États membres) du prochain budget de la PAC. «L'Europe doit se donner les moyens de ses ambitions et ne peut se permettre de faire des économies sur le dos d'un monde agricole déjà exsangue, chargé de surcroît d'adapter ses pratiques», souligne la Fugea dans un communiqué.

(Belga)

Le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté wallon de mars 2018 qui interdit l'usage des néonicotinoïdes, ont annoncé lundi les fédérations Phytofar et Bioplus-Probois. L'arrêt se fonde sur le non-respect des compétences régionales.

Belga Publié le lundi 15 juin 2020 à 16h02

Les néonicotinoïdes sont une classe d'insecticides souvent mis en cause dans la mortalité des abeilles. Ils sont notamment utilisés dans la culture de la betterave. Le texte wallon suit une résolution votée en novembre 2017 par le parlement wallon. L'interdiction générale de ces produits sur le territoire de la Région alors même qu'ils auraient été autorisés par les autorités fédérales mettait à mal le principe de loyauté fédérale, selon les deux fédérations.

Phytofar, Bioplus ainsi que les entreprises de produits phytosanitaires Bayer et Certis ont introduit un recours au Conseil d'Etat contre l'arrêté. Jeudi, la Haute juridiction leur a donné raison.

Les deux organisations se disent ouvertes au dialogue. "Nous espérons que les affaires similaires encore en cours pourront être jugées sur le même fondement. Cela étant, il est surtout important aujourd'hui de se pencher sur les défis à moyen et long terme: le climat, la biodiversité et la coopération indispensable entre les secteurs, les pays et les continents afin de trouver des solutions durables. Nous sommes ouverts au dialogue. En outre, nos membres continueront à investir dans la recherche de solutions pour nos clients. Des solutions qui évoluent en fonction des attentes de la société. Il est en tout cas plus utile pour les gens et la société de consacrer de l'argent et de l'énergie à l'élaboration de ces solutions plutôt qu'à des affaires judiciaires!", ont-elle déclaré dans un communiqué.

Depuis l'adoption de l'arrêté, les règles européennes ont évolué et certains néonicotinoïdes sont interdits et d'autres soumis à des conditions d'utilisation plus strictes.